

30.04.2003 - 12:00 Uhr

Nagra: Stockage géologique des déchets de haute activité - Publication de l'étude de faisabilité

Wettingen (ots) -

Embargo: 12.00 h.

La Nagra - Société coopérative nationale pour le stockage des déchets radioactifs - a aujourd'hui rendu publics les rapports qui constituent la "Démonstration de la faisabilité du stockage géologique des déchets radioactifs". Ces documents appartiennent à la série des "Rapports techniques", qui peuvent être commandés directement auprès de la Nagra; ils sont également disponibles sur le Web à l'adresse www.nagra.ch. En présentant les recherches géologiques réalisées, les aspects techniques de la construction d'un dépôt et les analyses de sûreté, ils permettent à toutes les personnes intéressées de s'informer de manière détaillée et autorisent un débat critique sur les résultats obtenus.

Le 20 décembre 2002, comme il avait été annoncé, la Nagra a transmis aux autorités fédérales la volumineuse documentation qui compose la démonstration de la faisabilité du stockage géologique. Au cours des mois qui ont suivi, les trois rapports publiés aujourd'hui - environ 1200 pages - ont été préparés pour l'impression. Ces rapports démontrent où et comment les assemblages combustibles usés (AC) et les déchets de haute (DHA) et de moyenne activité à vie longue (DMAL) pourraient être stockés de manière sûre en Suisse. Les organes de la Confédération en charge de la sûreté nucléaire auront besoin d'environ deux ans pour examiner ces documents. Les aspects techniques seront également passés en revue par un groupe d'experts internationaux, nommé par l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE.

Dans un souci de transparence, l'Office fédéral de l'énergie prévoit de rendre publics, en 2005, l'ensemble de la documentation, ainsi que les différents avis et expertises. Ceci permettra à toutes les personnes intéressées de faire valoir leur opinion. La décision du Conseil fédéral, définissant la procédure à suivre pour l'évacuation de ces déchets, interviendra probablement en 2006. Un résumé de synthèse sur le projet «Argiles à Opalinus» est également disponible à l'adresse www.nagra.ch.

La démonstration de faisabilité comporte trois volets, auxquels correspondent les trois rapports publiés:

- Démontrer qu'il existe en Suisse un ou plusieurs sites adaptés au stockage des déchets du point de vue géologique et hydrogéologique (démonstration de l'existence d'un site)
- Démontrer qu'il est possible, dans l'état actuel des connaissances techniques, de construire et d'exploiter un dépôt implanté sur un tel site (démonstration de la faisabilité technique)
- Démontrer qu'un tel dépôt respecte les exigences posées par les autorités compétentes en matière de sûreté à long terme (démonstration de la sûreté).

La démonstration de la faisabilité du stockage géologique des AC/DHA/DMAL repose sur le projet réalisé dans le Weinland zurichois et intitulé "Argiles à Opalinus", d'après la roche d'accueil envisagée, c'est-à-dire la formation où devrait être implantée le dépôt. Les résultats obtenus démontrent que le stockage géologique

profond de ces catégories de déchets est réalisable et respecte les objectifs de protection fixés par les organes suisses en charge de la sûreté nucléaire.

Cette étude de faisabilité, et l'analyse de la sûreté détaillée qu'elle comporte, sont basées sur une connaissance approfondie de la géologie régionale et locale. La synthèse des recherches géologiques présente les résultats des sondages de la Nagra dans le nord de la Suisse depuis le milieu des années 1980, ainsi que les conclusions des recherches sur le terrain effectuées dans le Weinland zurichois et des études réalisées au laboratoire souterrain du Mont Terri. Démontrer la faisabilité du stockage ne signifie pas sélectionner un site; les rapports de synthèse publiés par la Nagra visent cependant à justifier ses choix, à savoir les Argiles à Opalinus en tant que roche d'accueil et le Weinland zurichois comme secteur à étudier en priorité - dans la mesure où un site de stockage en profondeur sur le territoire national reste l'une des options envisagées (voir plus loin). La roche d'accueil et le secteur à étudier ont été sélectionnés à l'issue d'un long processus d'évaluation, dont les différentes étapes ont été approuvées par les organes de contrôle. Les experts du groupe de travail allemand AkEnd (Arbeitskreis Auswahlverfahren Endlagerstandorte) ont également conclu à la validité de la démarche suivie, au regard des exigences posées au niveau international.

Dans le cadre du processus d'évaluation, dont les différentes phases ont fait l'objet de rapports publiés par la Nagra, plusieurs options de réserve ont pu être identifiées pour les roches sédimentaires, à savoir les secteurs "Jurasüdfuss-Bözberg" et "Nördlich Lägern" pour les Argiles à Opalinus, ainsi que des régions du Plateau où la molasse d'eau douce inférieure est présente. La possibilité de stocker les déchets dans le socle cristallin du nord de la Suisse est une alternative qui a déjà fait l'objet d'une étude publiée en 1994. Celle-ci est actuellement examinée par les autorités compétentes.

Parallèlement au stockage des déchets sur le territoire national, la Suisse se réserve la possibilité de recourir à un dépôt international à l'étranger, à condition qu'il présente le même niveau de sécurité qu'un dépôt construit en Suisse. A l'heure actuelle, il n'est pas possible d'estimer dans quelle mesure cette option pourrait être concrétisée. De ce fait, il est nécessaire de poursuivre les recherches en vue de l'implantation d'un site de stockage pour déchets de haute activité en Suisse.

La décision de construire un dépôt pour déchets radioactifs en Suisse devrait être prise vers 2020. Le cas échéant, un site devrait être identifié et faire l'objet d'une procédure d'autorisation. Les installations pourraient alors être mises en service aux alentours de 2050.

Contact:

Markus Fritschi
Chef de la Division Projets de stockage
Tel. +41/56/437'13'07
Mobile: +41/79/663'37'16

André Lambert
Chef du projet Argiles à Opalinus
+41/56/437'12'99

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004441/100462449> abgerufen werden.